

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

13 février 2023

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION****SOUS-AMENDEMENT**

N ° 20610

présenté par

M. Aviragnet, M. Delaporte, M. Califer, M. Guedj, Mme Battistel, M. Baptiste,  
M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. David, M. Delautrette, M. Echaniz, M. Olivier Faure,  
M. Garot, M. Hajjar, Mme Jourdan, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Leseul, M. Naillet,  
M. Bertrand Petit, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault,  
Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud et  
M. Vicot

à l'amendement n° 20313 de M. Maillard

-----

**ARTICLE 2**

À la première phrase de l'alinéa 2, substituer aux mots :

« de six »

les mots :

« d'un ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Ce sous-amendement des députés socialistes et apparentés vise à ce que l'entreprise qui accuse de mauvais résultats en termes d'emploi des séniors ait un mois pour engager des négociations portant sur les mesures, et non 6 comme proposé par l'amendement.